



Stiftung zur Förderung der Weiterbildung in Hausarztmedizin
Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille
Fondazione per la Promozione della Formazione in Medicina di Famiglia

Programme - Formation postgraduée au cabinet du praticien de premier recours (Assistanat au cabinet médical)

Degrés de supervision

Le transfert progressif de certaines responsabilités est précisé au travers des **5 degrés de supervision** suivants:

- 5 = spectateur
- 4 = travail sous observation directe
- 3 = demande d'avis avant décision
- 2 = compte rendu régulier, au minimum journalier
- 1 = travail de manière indépendante, le maître de stage fonctionnant comme piquet
- 0 = remplace le maître de stage de manière indépendante (autre médecin de premier recours est disponible sur appel)

La mise en oeuvre de ces degrés de supervision est discutée et exercée spécialement lors des cours de formation des maîtres de stage. Le degré 4 de la supervision occupe une place en vue sur ce plan, dans la mesure où il recèle un grand potentiel d'enseignement avec un feedback adéquat et où il mérite à ce titre une attention particulière.

En pratique, au cabinet, on saute d'un degré à l'autre selon la difficulté de la situation.

Les 5 degrés de supervision proposés doivent être parcouru de sorte qu'une grande partie de l'assistanat au cabinet puisse être appliquée aux degrés 3 et 2 et que vers la fin du stage, une période d'environ 2 semaines puisse être réalisée au niveau de supervision 1 ou 0 (env. 20 consultations par jour), tout en revenant régulièrement au niveau 4 (observation, puis feedback au médecin-assistant).